

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2020

Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration
- Approbation des comptes de l'exercice 2019-2020
- Proposition pour les cotisations saison 2020-2021
- Vote des cotisations à notre Association
- Vote du Budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021
- Résultats officiels de la saison 2019-2020 – Calcul des PE
- Vote de la proposition de répartition des PE de la saison 2019-2020
- Calendrier de la saison 2020-2021
- Règlement de notre association
- Points divers et questions
- Renouvellement pour moitié du Conseil d'administration

L'assemblée générale est ouverte à 18h40

Cette année, du fait des contraintes liées au Covid19, l'Assemblée générale est effectuée en virtuel via Zoom.

27 équipes sont présentes ou représentées (8 de la division 1 sur 9 équipes, 8 de la division 2A sur 10 équipes, 7 de la division 2B sur 10 équipes, 4 de la division 3 sur 9 équipes) et un pouvoir de la division 3.

Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration

Discours du président Benoît Gasztowtt :

« D'abord j'espère de tout cœur qu'aucun de vous n'a été infecté par le virus Covid-19 ou que, s'il l'a été, il n'en a pas gardé de séquelle. J'espère aussi qu'il en a été de même pour vos proches, ainsi que pour les membres de vos équipes et leurs proches.

Qui parmi les bridgeurs aurait pu imaginer que notre jeu deviendrait dangereux un jour ? Et pourtant c'est arrivé !

Concernant l'historique des décisions de confinement, je rappelle que l'annonce du Président de la République le lundi 16 mars d'imposer un confinement général à partir du lendemain à midi avait été précédée par deux décisions annoncées par le Premier Ministre, l'une, le vendredi 13, d'interdire immédiatement les rassemblements de plus de cent personnes, l'autre, le samedi 14, de fermer tous les lieux publics "non essentiels" le soir même à minuit. De son côté la Fédération avait décidé le jeudi 12 mars "de suspendre à partir du (vendredi) 13 mars minuit les compétitions organisées par les comités, les ligues et la fédération...".

J'avoue que sous la pression de mon entourage, j'ai pris la décision avec l'accord de tous mes coéquipiers de déclarer forfait pour le match que nous devons jouer le mardi 10 mars, mais je l'ai fait presque au dernier moment et il n'était donc matériellement pas possible de proposer l'annulation de tous les autres matchs qui étaient programmés le mardi 10 mars.

Avant de passer la parole à Brigitte Duong, je tiens à la remercier vivement pour tout le travail qu'elle a fait pour notre association, notamment d'avoir établi un calendrier des rencontres qui me paraît prudent. »

La parole est à Brigitte Duong qui poursuit :

Cette saison a bien démarré dans la bonne convivialité liée au Championnat corporatif.

Nous avons cependant dû supporter de nombreux reports de matchs du fait de l'absence ou la rareté des transports pendant les différentes grèves. Nous n'avons, fort heureusement, pas eu d'épisodes neigeux cette saison.

Nous comptons pouvoir reporter tous les matchs avant la mise en œuvre des matchs de la Coupe 2020 mais l'arrivée de cette pandémie a mis fin brutalement à notre championnat, puis ensuite à la Coupe.

La soirée des Capitaines a eu, cette année encore, un très beau succès selon la même formule de baromètre qu'en 2019.

Les comptes de l'exercice 2019-2020 clos au 31 mai 2020 sont présentés par Didier Paillard :

Les comptes sont présentés en séance (en parallèle d'un envoi par mail).

Ceux-ci appellent les commentaires suivants :

- Le compte de résultats 2019-20 présente un déficit de 2182,16 euros ; ce qui porte notre situation nette à 36.449, 80 euros au 31 mai 2018
- Certaines factures n'ayant pas été reçues, une provision a été mentionnée pour les couvrir (les PE liés aux matchs du Championnat, la location des locaux, divers).
- L'augmentation du poste « fournitures fait suite à des achats complémentaires nécessaires (librairie, Zoom, l'achat de 4 doubles de clés Sécurit pour l'entrée du Comité de Paris (*), etc.).
(*): il n'est plus possible de déposer les clés dans une boîte aux lettres suite à de la malveillance ; Une clé par poule a donc été pourvue.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport moral et le rapport financier ayant été approuvés, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2019-20.

Budget 2020-2021

Cotisations :

Il est proposé une diminution du barème des cotisations pour la saison 2020-2021 pour compenser la durée de la saison 2019-2020.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Budget prévisionnel présenté par Didier Paillard :

Le vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021 a conduit à plusieurs remarques relatives à la mise en place du protocole sanitaire pour la saison qui conduirait, très certainement, à des dépenses complémentaires (gel, cartes, boîtiers divers, etc...).

Le livret A de l'Abricor contenant des réserves. Ce point ne fait finalement pas obstacle au vote du budget pour mettre ces dépenses en provision.

Le budget prévisionnel est donc voté à l'unanimité.

Résultats officiels de la saison 2019-2020

Championnat 2019-2020

Les résultats n'ayant pas permis un nombre de matchs équivalents au sein d'une même poule, ces résultats ne sont pas jugés pertinents pour établir un classement permettant les montés / descentes comme usuellement.

Pour les divisions 1, 2A et 2B, il manque 3 soirées ainsi que plusieurs matchs reportés. Il manque une soirée et quelques matchs reportés pour la division 3.

Soirée des capitaines tenue le (TPP de 36 paires)

Le classement final est le suivant :

- 1- M. Philippe Fimayer – M. Jérôme Kahn, représentant l'équipe Natixis-1
- 2- M. Yves Sabourin – M. Luc Fernandez, représentant l'équipe Thales CS
- 3- Mme Michèle Villard – Mme Martine Jacquin, représentant l'équipe Total-2

Calcul des PE de la saison en cours

Un nombre de PE est affecté à chaque rencontre pour la répartition des PE. Les formules de calcul des PE tiennent compte des résultats obtenus à chaque match par chaque équipe lors de chaque rencontre. Il est proposé en séance que les PE obtenus cette saison 2019-2020 par les premières séries soient réaffectés aux joueurs des autres séries, de manière exceptionnelle.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Calendrier prévisionnel 2020-2021

Ce calendrier démarrera mi-novembre. Ce recul d'un mois par rapport aux autres années permet d'attendre la mise en place de mesures éprouvées liées aux différents protocoles sanitaires par les clubs et comités suite aux directives de la FFB ou du gouvernement.

Les dates non utilisées du calendrier proposé correspondent à des jours calendaires fériés ainsi qu'aux congés scolaires de la région parisienne. En cas de reports de matchs et/ou rencontres pour divers motifs, les jours de vacances scolaires pourront être utilisés afin de ne pas décaler les dates de la Coupe.

La date de la soirée des capitaines est fixée au mardi 25 mai 2021.

La date de la finale de la Coupe sera fixée au gré des capitaines en finale.

La date de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2020-2021 est fixée au 21 juin 2021 à 18h30.

Le projet de calendrier est adopté à l'unanimité.

Règlement

Plusieurs équipes, du fait du vieillissement de leurs membres ou suite à la décentralisation des entreprises, relèvent la difficulté de monter des équipes de 8 joueurs par soirée de ce fait.

Certaines équipes souhaiteraient assouplir le règlement quant à l'utilisation de joueurs extérieurs.

Il est rappelé que toute demande d'assimilation doit être envoyée à chpt@abricor.fr . Cette demande doit être justifiée. Elle fera alors l'objet d'une analyse du bureau.

L'utilisation de joueurs extérieurs n'est pas interdite par le règlement. Mais à son article 314, celui-ci prévoit l'application de pénalités dans un certain nombre de cas où des joueurs extérieurs jouent un match pour une équipe (notamment dans le cas où deux joueurs extérieurs jouent ensemble -au seul team concerné- ou dans celui où 3 joueurs extérieurs jouent -pénalité au team où jouent 2 des 3 joueurs extérieurs).

Divers – Mise en place d'un protocole sanitaire

Abricor s'appuiera naturellement sur le protocole en place dans le Comité de Paris. Des points réguliers sont à planifier par le Conseil d'Administration et ce dernier pour la meilleure application des consignes sanitaires, les éventuels amendements à réaliser pour nos rencontres ainsi que les achats à réaliser par Abricor.

Projet de répartition des équipes pour la saison 2020-2021 :

Équipes du championnat 2020-2021

A ce jour, plusieurs équipes ont confirmé leur participation au championnat de la saison prochaine :

- 7/9 équipes en division 1 : en attente de la réponse de IBM1 et de la possibilité de créer une équipe avec une demi-équipe d'Allianz ;
- 10 équipes en division 2A : pas de changement ;
- 9/10 équipes en division 2B : attente de la confirmation de CA2 ;
- 8/9 équipes en division 3 : en attente de la confirmation de Natixis-3

Allianz ne pouvant présenter une équipe complète pour la saison prochaine fait appel à candidature pour une demi-équipe en division 1 ou en division 2.

Le groupe CA doit se rencontrer pour analyser les différentes possibilités pour le maintien des 4 équipes de manière sereine.

L'équipe médecin, forte de ses 25 membres, envisage de créer une deuxième équipe (ou une demi-équipe).

NOTE : Benoît Gasztowtt (le président) propose de partager son expérience (Excel) pour la mise en place d'équipes de 8 pendant une saison.

Nombre maximum de personnes pouvant être présentes au rez-de-chaussée du Comité de Paris :

Ce nombre maximum avant la période de crise sanitaire était de 96, ce qui permettait d'avoir 24 tables. Aujourd'hui, le nombre maximum d'équipes par poule étant de 10 au maximum (cf. division 2A), le nombre de tables utilisées par soirée de division est au plus de 20 tables (4 tables pour 5 rencontres).

NOTE : Le fait que le nombre de tables occupées à chaque soirée soit inférieur à 24 devrait rendre possible la tenue d'un match reporté pour une soirée donnée. Mais il y aura lieu de se concerter avec le Comité de Paris pour la tenue de tels matchs car le nombre de tables installées dans la salle est souvent inférieur à 24 et les contraintes sanitaires pourraient en diminuer le nombre.

Publicité pour le championnat corporatif

Une action envisagée serait de relancer la FFB pour faire de la publicité sur les matchs corporatifs et, ainsi, permettre de trouver de nouvelles équipes ou demi-équipes.

Dates de référence



Site Internet ABRICOR :

Nous espérons de nouvelles contributions pour publier des articles sur notre site.

Directeurs des tournois, pour la saison 2019-20 :

Division 1 : **Brigitte Aubonnet** assistée de Brigitte Duong, Benoît Gasztowtt et Pascal Apelbaum

Division 2A : **Didier Paillard** assisté de Nicolas Auneveux

Division 2B : **Paul Baudry** assisté de Fred Messika

Division 3 : **Alain Desens-Dubois** assisté d'Isabelle Roche

Renouvellement pour moitié du Conseil d'Administration :

Onze membres le composaient :

Mmes Brigitte Aubonnet, Brigitte Duong et Isabelle Roche

MM. Pascal Apelbaum, Nicolas Auneveux, Paul Baudry, Alain Desens-Dubois, Benoît Gasztowtt, Didier Paillard, Philippe Lamotte et Patrick Le Clerc.

Un poste restait encore à pourvoir suite au départ de M. Gérard Viry.

Les six membres «sortants» sont Mmes Brigitte Duong et Isabelle Roche ainsi que MM. Nicolas Auneveux, Paul Baudry, Benoît Gasztowtt et Patrick Le Clerc.

Mmes Brigitte Duong et Isabelle Roche ainsi que MM. Nicolas Auneveux, Paul Baudry et Benoît Gasztowtt se représentent.

M. Patrick Le Clerc ne se représente pas.

M. Fred Messika fait acte de candidature.

Résultat du vote

Les 5 sortants se représentant sont réélus à l'unanimité ainsi que le nouvel arrivé M. Fred Messika.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira dès que possible pour élire son nouveau Bureau.

Le Secrétaire Général

Brigitte Duong